

Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères

123, rue de Huy à 4300 Waremme
Tél. : 019/69.66.83 Fax: 019/69.66.99
www.provincedeliege.be.be

Recherche appliquée, conseils agricoles et communication

2

Le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères A.S.B.L. (CPL-VEGEMAR), Centre de recherche appliquée et de conseils agricoles, cofinancé et cogéré par les pouvoirs publics (Province de Liège et Région Wallonne) et les producteurs, est le fruit de la réunion en 2009, des activités des A.S.B.L. Centre Maraîcher de Hesbaye (C.M.H.), créé en 1983 et Centre Herbager de Promotion Technique et Economique de La Reid (C.H.P.T.E.), créé en 1967.

De la vocation initiale de chacune de ces deux associations, soutenues depuis leur création par la Province de Liège, et de l'expérience acquise, depuis plusieurs dizaines d'années, en matière d'expérimentations agronomiques et de conseils en agriculture, est naturellement issu le projet du CPL-VEGEMAR asbl : être, par sa capacité d'expertises techniques, un référent pour les agriculteurs, les filières et les pouvoirs publics.

Les missions du CPL-VEGEMAR

En veillant au respect des règles du développement durable, dans le domaine du maraîchage industriel (pois de conserve, carottes, épinards, choux de Bruxelles, fèves des marais, haricots, ...) des productions fourragères (maïs, prairies de fauche ou de pâture, céréales fourragères, ...) des cultures industrielles alimentaires (céréales, chicorées à inuline, betteraves sucrières, ...) ou non-alimentaires (chanvre industriel, biomasse énergétique, ...) et de la protection de l'environnement, les principales missions du CPL-VEGEMAR consistent à :

A. Produire des références technico-économiques et agronomiques directement applicables dans les systèmes de production

L'équipe technique du CPL-VEGEMAR se compose d'ingénieurs agronomes ou bio-ingénieurs et de bacheliers en agronomie.

Ils pilotent des expérimentations et des études sur l'agronomie, la connaissance du végétal, la fertilisation et la protection des cultures, la récolte et le stockage, la qualité, les débouchés des produits, l'élaboration de chartes de production, la traçabilité des productions et l'économie des filières et des exploitations. Ils assurent la diffusion de l'information vers les techniciens, les agriculteurs, les enseignants, les étudiants, les institutions et le grand public. Au-delà des actions spécifiques à chaque production, sont menées des études au bénéfice de l'exploitation agricole dans sa globalité et de son territoire : systèmes de production, maîtrise des impacts sur l'environnement, technologies de l'information, ...

B. Permettre aux agriculteurs de concilier rentabilité, qualité, environnement et de s'adapter à l'évolution des marchés

Le CPL-VEGEMAR contribue à la mise au point et au testage de méthodes ou de solutions innovantes permettant d'optimiser les facteurs de production, de réduire les coûts et de rendre encore plus compatibles agriculture et environnement

Evaluation des intrants : étude des variétés, valorisation du progrès génétique, efficacité des produits de protection et de nutrition des plantes, ...

Amélioration des techniques de production : développer le concept d'agriculture durable nécessite de rechercher sans cesse la meilleure utilisation possible des intrants en fonction des contraintes environnementales, de la réglementation, des exigences du secteur de la transformation, des techniques de mise en œuvre, des conditions culturales, du contexte pédoclimatique, du prix de revient des traitements, du prix de vente des productions, des alternatives disponibles, ...

Innovations : répondre aux défis énergétique et environnemental des prochaines décennies sans concurrencer la production alimentaire impose la recherche, le testage et l'adaptation de nouvelles spéculations, de nouveaux débouchés et de nouvelles filières de transformation. A titre d'exemple : le chanvre industriel ou les plantes productrices de biomasse (miscanthus, sorgho fibre, maïs biomasse, switch grass, ...) font l'objet d'une attention toute particulière.

Le CPL-VEGEMAR préconise les itinéraires techniques les plus adaptés pour répondre aux objectifs du développement durable et aux attentes des transformateurs. Il développe les outils indispensables à la bonne gestion de la qualité, à la sécurité sanitaire et à la traçabilité des pratiques et des produits, facteurs déterminants pour satisfaire les besoins des marchés et des consommateurs.

Avec ses partenaires de la recherche fondamentale (Centres de recherches agronomiques et Universités), le CPL-VEGEMAR étudie les phénomènes qui entrent en jeu dans les risques de pollution, met en place de nombreux réseaux d'alertes et d'avertissements agricoles et ainsi **contribue à fournir des solutions pour maîtriser les risques environnementaux.**

C. Anticiper les évolutions et favoriser l'action sur le terrain

Grâce à sa grande **proximité avec les acteurs de terrain**, à son implication dans les programmes de travail de nombreux organismes ou associations, à ses contacts multiples et à sa veille technique, le CPL-VEGEMAR, adapte sans cesse ses activités aux préoccupations des producteurs, des entreprises et des consommateurs et, ainsi, **contribue à anticiper l'évolution des filières.**

D. Partenariats publics et privés

Le CPL-VEGEMAR participe aux travaux de nombreux instituts, organismes, associations ou encore sociétés privées. Parmi ses partenaires privilégiés, on compte la recherche publique (CRAW, Universités, ...), les Centres Pilotes de la Région Wallonne (CABC, CADCO, CéPiCOP, CPM, CEB, ...), les Centres agronomiques Provinciaux (CARAH, CPAR du BW, CPL-Animal, CPL-Promogest, les OPA, ...) les Conseils de Filières (CFWGC, CFWPHC, ...), les associations de producteurs (OP, CETA, Comice, ...) et négoce, la chambre provinciale d'agriculture, l'enseignement agricole, les entreprises de l'agro-fourriture, les industries de la transformation et les institutionnels (région, provinces et communes).

E. Faire savoir, communiquer, former et accompagner les agriculteurs dans leurs prises de décisions

Grâce à son service de **guidance individualisée** en matière de suivi cultural à la parcelle, de conseils d'irrigation, de suivi de chartes de production, de diffusion de messages d'alerte, le CPL-VEGEMAR apporte une **aide à la décision aux agriculteurs** qui ont souscrit à ce service.

Le CPL-VEGEMAR, par sa proximité et les actions menées sur le terrain, rend accessible aux agriculteurs l'ensemble des résultats de ses études. Des réunions techniques, des journées d'information, des colloques, des visites d'essais ... ont lieu chaque année et rassemblent producteurs, techniciens, enseignants, étudiants, partenaires institutionnels et privés.

Les foires agricoles (Libramont, Battice, ...), les opérations « Agricharme » ou « Ferme en ville », ... sont également l'occasion de **mettre en relation experts et agriculteurs, professionnels et grand public**.

Ces opérations « grand public » permettent également au CPL-VEGEMAR de contribuer à **promouvoir l'image de marque de l'agriculture**.

Rapport d'activités, brochures techniques, lettres périodiques ou encore communiqués, enrichissent la communication du CPL-VEGEMAR. Les services en ligne sur www.provincedeliege.be/agriculture, contribuent par ailleurs, en temps réel, à **actualiser et renouveler informations et services**.

A destination principalement des agriculteurs, des associations de producteurs, du négoce et des établissements d'enseignement, les sessions de **formation** portent sur tous les domaines de compétences du CPL-VEGEMAR qui veille à proposer une offre adaptée à leurs préoccupations.

F. Gestion des terres d'expérimentation

Le CPL-VEGEMAR assure l'exploitation de deux ensembles de parcelles de culture respectivement de 9.15 ha situées à Waremme en Hesbaye et de 8.55 ha situées à Tinlot en Condroz liégeois.

Sur ces terres alternent expérimentations agronomiques et productions agricoles.

G. Encadrement de stages et travaux de fin d'études

Le CPL-VEGEMAR accueille, chaque année, en **stage, des étudiants** issus de l'enseignement secondaire ou supérieur belge ou étranger et encadre des travaux de fin d'études.